

Athée sur Cher, élus et membres d'association se mobilisent pour nettoyer les abords de cabanes.



Dès le début de son mandat, la nouvelle municipalité a voulu, dans le cadre de l'opération Nettoyage des déchets, dépolluer des terrains situés dans le lit du Cher où se trouvent deux cabanes illégales.

L'une d'elle est recouverte de tôles en fibrociment amianté dont certaines sont tombées (voir photos). À cet endroit, des centaines de petits morceaux de tôle jonchent le sol et le polluent. Début juillet, la mairie prévient alors le NEC (Nouvel Espace du Cher) de cette pollution afin que les tôles soient évacuées.

Début octobre, le problème n'étant toujours pas résolu, des élus d'Athée décident de procéder eux-mêmes à l'évacuation de ces déchets polluants. Rendez-vous est pris le mardi 20 octobre avec des membres d'associations athégiennes. Une dizaine de personnes a nettoyé le site. Le nombre de tôles et de petits morceaux brisés à enlever est tel que la remorque prévue pour leur évacuation n'a pas suffi. Le nettoyage des abords de la deuxième cabane a dû être reporté. La présence d'amiante a nécessité des précautions particulières : achats de sacs spéciaux, utilisation de gants adéquats, dépôt de ces déchets à la déchetterie de Chisseaux.

Vivre dans la vallée du Cher est un véritable privilège. Respecter et protéger ce milieu naturel doit être une priorité de tous : pêcheurs, promeneurs, cyclistes... Le dégrader provoque des nuisances coûteuses à la collectivité tant du point de vue environnemental que financier.